

Nouveau plongeon et nouvelle vie pour la piscine de Cuxac-Cabardès

Depuis le 1^{er} novembre, la communauté de la Montagne Noire est devenue propriétaire de l'ex-piscine départementale. Un équipement rénové qui fait 30 000 entrées par an.

Depuis le 9 novembre, la piscine de Cuxac-Cabardès, passée sous le giron de la communauté de communes de la Montagne Noire a rouvert son bassin pour un nouveau départ dans les règles. Cet équipement, géré jusqu'alors par le conseil départemental, vestige flottant de l'ère des Courrière (Antoine puis Raymond), a été menacé d'un naufrage à la Titanic. Le Département, au budget très serré, ne voulait plus supporter le coût de l'équipement.

Après de longues négociations, la mobilisation des salariés et des abonnés, les élus de la nouvelle intercommunalité ont retroussé leurs manches pour « maintenir ce service aux habitants du territoire et au-delà ».

Nouveauté: l'Aquastep

Le président de l'intercommunalité, Cyril Delpech, fait ainsi référence aux 30 000 entrées. Elles se décomposent ainsi: 433 scolaires des onze établissements de la communauté, 450 autres des 19 écoles limitrophes comme Conques, Alzonne, Montolieu, Pezens, Villegailhenc, Villemoustaussou, Ventenac-Cabardès, 232 collégiens et 250 abonnés sur les différentes activités.

Pour réussir le sauvetage, la communauté avait posé deux conditions. La première, que l'équipement cédé soit rénové et en état de fonctionnement. Sur les deux dernières années, le Département aura ainsi investi 130 000 € pour les travaux dont la dernière tranche en septembre et octobre dernier relative à l'isolation phonique et thermique.



► Un bassin et un cadre rénové. Une isolation phonique revue. C'est la nouvelle piscine de Cuxac-Cabardès. Photos N. Amen.-Vals

Les deux associations, le COC (qui gère le sportif) et l'association de développement du sport en Cabardès ont également participé à ce projet de rénovation. Roger Jean, qui a œuvré dans cette piscine de nombreuses années, s'est investi avant de faire valoir ses droits à la retraite en construisant des maisons pédagogiques adaptées. Exemple d'un investissement humain et d'un attachement réel à cette piscine. L'autre condition relevée du financement du fonctionnement de la piscine. Le budget est de 85 000 € auquel il faut rajouter 40 000 € d'investissement chaque année. « C'est grâce aux entrées financières des éoliennes, du

Bois de la Serre et bientôt du Sambre que la communauté peut prendre en charge la piscine sans impact sur la fiscalité. »

La communauté peut aussi compter sur 3,5 équivalents temps plein pour faire vivre la structure et offrir de nouvelles activités loisirs comme l'aquastep. Elle proposait déjà jardin aquatique, apprentissage enfant, aquadétente mais aussi perfectionnement adulte et aquagym. L'aquabike, des soirées à thème comme l'aquadance ou le waterpolo seront proposés à l'avenir.

Patrick Bessodes

► Retrouver toutes les informations pratiques et les horaires des activités sur le site www.cdcmontagne noire.fr



► Cyril Delpech, président de la CdC (à droite) et l'un des vice-présidents, Philinne Hortala.